

Toujours pas de solution de relogement pour les familles vivant dans les squats. Entre expulsions et problèmes d'insécurité, les habitants des squats vivent dans la crainte de se retrouver à la rue. C'est le cas à Talence et Bègles, où enquête sociale et Espace temporaire d'insertion laissent les occupants dans l'attente d'une proposition de relogement.
Par Lisa Douard publié le 18/02/2019 à 18h00

Depuis novembre dernier, d'anciens locaux inoccupés de l'Université de Bordeaux hébergent 150 personnes dans un squat social baptisé L'Ascenseur, au 40 rue Lamartine à Talence. Les occupants - de nombreuses familles et une trentaine d'enfants pour la plupart scolarisés dans les écoles de la commune - risquent de se retrouver à la rue prochainement.

Jeudi 7 février, les résidents ont reçu la visite d'un huissier, envoyé par le propriétaire, leur demandant de quitter les lieux sous 72 heures. La situation résulte d'un jugement rendu en novembre, l'Université souhaitant « valoriser le parc de Lamartine ». Sans solutions de replis, les familles continuent d'occuper l'endroit.

Citoyens et associations ont formé un collectif pour apporter leur soutien et réclamer un délai afin de trouver des opportunités de relogement. Ils ont mis une pétition en ligne qui a atteint plus de 500 signatures depuis une semaine.
Vivre dignement

« Ce qu'on veut c'est juste que personne ne se retrouve à la rue et prévoir un accueil dans de bonnes conditions, plaide Vincent, membre du collectif. On est très engagé au niveau de la réinsertion et on veut proposer des services pour tous en un seul lieu. »

Depuis plus de deux mois, citoyens et associations (Ovale Citoyen, Secours Populaire, ARTS, Tri Potes et Mascagnes...) multiplient les actions d'insertion pour les résidents de L'ascenseur. Les adultes peuvent suivre des cours de français et obtenir de l'aide pour les démarches administratives, les enfants reçoivent un soutien scolaire et tous ont un accès au soins et à une aide alimentaire.

Contacté par Rue89 Bordeaux, le maire de Talence, Emmanuel Sallaberry, explique la situation :

« Nous avons mis en place des moyens pour tenter d'assurer une sécurité, qui a connu des difficultés récemment avec des cambriolages et incivilités dans le quartier. Mais les interlocuteurs sont avant tout : l'État, le département et l'université. La mairie ne peut pas fournir une aide de la même ampleur. On pourra avoir des possibilités de relogement mais dans un cadre réglementaire défini par le préfet. »

Des familles avec enfants vivent dans le squat de la rue Lamartine à Talence (BG/Rue89 Bordeaux)

Enquête sociale

Avant de recourir à la force publique pour procéder à l'expulsion des habitants, la préfecture de la Gironde devra réaliser une enquête sociale s'appuyant sur « leur situation personnelle, leur état de santé, leur parcours et leurs aspirations ». La requête a été adressée dans un courrier au préfet, Didier Lallement, le 9 février. Depuis cette demande, le Collectif de soutien à L'ascenseur n'a pas eu de nouvelles.

Parmi tous les squats de la Gironde - plus d'une centaine officiellement recensée en 2018 -, 24 se trouvent à Bègles. L'un d'entre eux, rue Denis-Papin dans la zone commerciale Rives d'Arcins, a été touché par un incendie ce mercredi 13 février. Sur les quelques 200 personnes qui avaient investi les lieux, aucune n'a été blessée.

Clément Rossignol Puech, le maire de Bègles a immédiatement dénoncé « la situation indigne et déplorable dans laquelle se trouvaient ses occupants » et interpellé l'État « sur son rôle d'accompagnement et de soutien » en matière de relogement de ces personnes en difficulté. Souvent motif d'évacuation des campements illicites, ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit ; en mai dernier le bidonville des Sahraouis quai Deschamps à Bordeaux avait aussi pris feu.

ETI d'ici 2020

Pour tenter de résorber l'habitat indigne, la ville de Bègles a candidaté pour l'accueil d'un Espace temporaire d'insertion (ETI) à l'occasion d'un conseil

Métropolitain en novembre 2017, suivie par Mérignac et Bordeaux. L'opération consisterait à aménager un lieu de vie provisoire décent pour les familles roms, le temps d'un accompagnement vers une insertion professionnelle pérenne.

« Nous avons déjà identifié un lieu sur la commune de Mérignac, allée Darwin à l'entrée du Vieux Parc. C'était d'ailleurs un ancien bidonville de roms bulgares qui a été libéré. Bègles aussi a trouvé un espace mais Bordeaux non. La procédure est plutôt longue », reconnaît Sylvie Cassou-Schotte, adjointe déléguée à l'action sociale et solidaire.

En parallèle, les villes travaillent sur les moyens d'aménagement et de fonctionnement des sites pour définir le type d'habitat, les modalités d'entrée et de sortie, les actions d'insertions qui y seront menées, etc.

Bègles et Mérignac devraient accueillir les premières familles issues de bidonvilles d'ici fin 2019 voire début 2020. En revanche, pour les squatteurs de Talence, aucun ETI n'est prévu dans la commune pour le moment.